



Technopôle Atalante-Champeaux - C.S. 14226
35042 RENNES CEDEX
Tél : 02-23-48-26-44 - Fax : 02-23-48-26-45



Rennes, le 25 novembre 2009

Monsieur le Président
Conseil Régional de Bretagne
C.S. 21101

35711 RENNES CEDEX 7

OBJET : Soutien au secteur agricole

Monsieur le Président,

Au regard de la crise sans précédent que connaît le secteur agricole, le Président de la République a proposé le mardi 27 octobre un vaste « plan de financement » pour l'ensemble de l'agriculture. Ce plan ne répond qu'à une partie de nos demandes exprimées lors de la mobilisation à Rennes le Vendredi 16 Octobre :

- les prêts de consolidation à 1,5 % (1 % pour les jeunes) ne remplaceront pas « l'année blanche » demandée et ne répondent pas aux besoins de tous les agriculteurs ;
- l'exonération de 1 €/heure pour les travailleurs saisonniers ne comble pas l'écart de coût de main d'œuvre avec les autres Etats membres de l'Union Européenne ;
- une exonération seulement partielle de la taxe carbone ;
- des outils réglementaires pour permettre un rapport de force plus équitable au sein des filières et une équité dans les négociations commerciales sont toujours en attente.

Aussi, nous vous sollicitons pour apporter un soutien complémentaire à l'agriculture à l'échelle de la Bretagne.

En Bretagne, les effets de la crise financière sur l'économie régionale et l'emploi ont pour l'instant été limités grâce à l'importance du secteur agricole et agro-alimentaire. La situation perdurant, la Bretagne va inévitablement être touchée plus profondément.

Pour une douzaine de bassins de vie de Bretagne, l'activité agricole et agro-alimentaire représente plus de 40 % de l'emploi. La Bretagne, avec un PIB agricole de plus de 7,5 milliards d'€, est la première région agricole française. Les 670 entreprises agro-alimentaires de Bretagne représentent, quant à elles, un chiffre d'affaires de 18 milliards d'€ (soit 33 % du chiffre d'affaires de l'industrie bretonne).

Sans agriculture, ce sont le territoire (56 % du territoire breton occupés par des terres agricoles), l'emploi (131 000 emplois non délocalisables en jeu) et l'économie de la région (32 % des exportations bretonnes sont d'origine agro-alimentaire) qui sont mis en péril.

Nous vous demandons donc d'agir pour le maintien de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, des emplois et de l'aménagement de tous les territoires bretons.

Ce soutien pourrait prendre plusieurs formes.

Tout d'abord, un appui sur l'ensemble de nos revendications qui nécessitent un arbitrage politique et une traduction dans des textes de loi : distorsions de concurrence, rééquilibrage des rapports de force avec la grande distribution, capacité d'organisation des producteurs, exonération totale de la taxe carbone pour le secteur agricole, suppression de la taxe Borloo ...

Ensuite, un soutien financier à l'ensemble du secteur agricole, secteur fondamental pour l'économie régionale, qui connaît une crise sans précédent qui pourrait se traduire par :

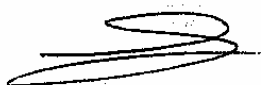
- une aide complémentaire aux agriculteurs afin d'assurer une prise en charge partielle des intérêts des prêts de consolidation pour que les taux soient ramenés à 0 % ;
- l'abondement des mesures d'allègement des charges, de prise en charge de cotisations sociales, de charges patronales ... ;
- l'accompagnement social pour les producteurs les plus en difficultés.

L'agriculture connaît actuellement une crise exceptionnelle. C'est pourquoi, nous vous demandons, à titre exceptionnel, de compléter le plan d'urgences du Gouvernement au secteur agricole.

Souhaitant vous rencontrer rapidement pour échanger sur le sujet,

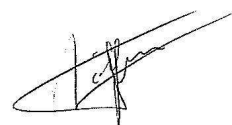
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la FRSEA Bretagne,



L. KERLIR.

Le Co-Président des JA Bretagne,



JM. MINGAM.